



Un Programme de Soutien à la Famille et à la Parentalité (PSFP) 12-16 ans Près de chez vous !

Pourquoi devenir orienteur/animateur du projet PSFP 12-16 ?

Le PSFP, un programme d'éducation positive avec des résultats

Le programme PSFP est un programme validé de **prévention et d'éducation positive**, qui a prouvé ses résultats en matière de :

- Développement des **compétences psychosociales**
- **Soutien à la parentalité** et développement des **compétences parentales** et familiales
- Effet sur la prévention des **conduites à risques** (conduites addictives, délinquance...)

Il s'adresse à un public sur la base des critères suivants :

Critères pour les parents :

- Préoccupation des conduites à risques de leurs enfants, existantes ou à venir
- **Expression de difficultés vis-à-vis de la parentalité**
- Capacité à s'engager sur les 14 sessions
- Comprendre la langue française

Critères pour les adolescents :

- Avoir entre 12 et 16 ans à l'inclusion dans le programme
- Potentiel de développement des conduites à risques ou existantes
- Vulnérabilités spécifiques telles que décrochage scolaire, absentéisme, isolement, faibles compétences psychosociales (difficultés à gérer ses émotions, impulsivité,...)

→ **Le public que vous accompagnez entre dans ces critères ? Il peut bénéficier du programme PSFP 12-16**

En vous impliquant dans le programme, vous pouvez ainsi **diversifier les approches** permettant **l'atteinte des objectifs de votre feuille de route institutionnelle**.

Concrètement, en quoi cela consiste Concrètement, en quoi cela consiste ?

Le programme est constitué **de 14 sessions de 2 heures 30, une par semaine**. Chaque session est animée par **quatre professionnels** auprès d'une dizaine de familles, et alterne des temps d'ateliers communs et des temps séparés enfants et parents. Chaque atelier vise à développer les **compétences parentales** et Un **service de garde d'enfants** ainsi qu'un **goûter** sont proposés à chaque séance afin de faciliter la participation des familles.

Comment participer au programme ?

Ce programme vous intéresse, il répond aux objectifs d'accompagnement du public poursuivis par votre structure et vous souhaitez y prendre part ? Deux possibilités s'offrent à vous :

- **Devenez orienteur** : professionnel au contact du public, vous informez les familles potentiellement intéressées de l'existence et du contenu du dispositif PFSP et les orientez vers ce programme. Afin de faciliter ce travail d'orientation, vous pouvez bénéficier d'une formation gratuite de 2 jours vous permettant de maîtriser le contenu du dispositif et de faciliter le repérage des familles pouvant faire appel au programme.
- **Devenez animateur** : vous animez les sessions, en lien avec le professionnel du CSAPA/CJC . Pour ce faire, une formation gratuite de 5 jours vous est proposée afin de maîtriser le contenu des différentes séances. Vous animez ensuite 14 séances hebdomadaire de 2h30 qui aura lieu entre mars et juin 2020.

Quelles compétences pré-requises pour devenir orienteur/animateur ?

- Aucune compétence spécifique en matière de psychothérapie
- Un intérêt renforcé pour la parentalité
- Une volonté de développer un partenariat et des nouveaux modes d'intervention groupaux

Quels bénéfices pour les orienteurs/animateurs du programme PSFP ?

Au-delà des bénéfices directs pour les familles participant au projet, la participation au projet en tant qu'orienteur et/ou animateur vous permet de:

- Développer de **nouvelles techniques d'animation** et de **conduite d'entretien** utiles pour votre pratique professionnelle
- Bénéficier d'une première sensibilisation à la psychologie positive
- Renforcer les liens avec les partenaires
- Atteindre les objectifs institutionnels par le biais de nouvelles techniques

Plus d'information sur le programme ?

Sur le programme régional L'association Sauvegarde71 - développeur national : Ulrich Vandoorne - uvandoorne.kairn71@sauvegarde71.fr 03 85 90 90 60 www.sauvegarde71.org

- ✓ **Pour les territoires de mise en œuvre 2020/2021 (Dates en cours de modification)**
- ✓ **MACON** : ANPAA 71, Marion Peyraud, Marion.peyraud@anpaa.asso.fr 03 85 38 42 86
- ✓ **DIJON** : SEDAP 21, Valérie Bailly, v.bailly@addictions-sedap.fr 03 80 68 09 73
- ✓ **VESOUL** : ANPAA 70 François Mignard, francois.mignard@anpaa.asso.fr 03 84 76 75 75
- ✓ **BELFORT** : ALTAU / EQUINOXE 90, Aurore Hingray, csapa.equinoxe.inf@ahs-fc.fr 03 81 99 37 04
- ✓ **BESANÇON** : ADSSEA 25 / Solea , Samia Hoggas, samia.hoggas@addsea.fr 03 81 83 03 32
- ✓ **SENS** : ANPAA 89 Fanja RAKOTOMALALA, fanja.rakotomalala@anpaa.asso.fr, 03.86.95.10.71

Ce programme régional PSFP – BFC est déployé par les Consultation Jeunes Consommateurs CJC / CSAPA de la région. Il est coordonné par la Sauvegarde71 qui est développeur national : uvandoorne.kairn71@sauvegarde71.fr 03 85 90 90 60 www.sauvegarde71.org avec le soutien de la fédération addiction, sa délégation régionale et l'ANPAA BFC.

